

Séance du conseil municipal du 11 septembre 2018

Finances : La commune accorde sa garantie aux emprunts souscrits par Auvergne habitat. Cet organisme ayant renégocié ses prêts, la commune maintient sa garantie selon les nouvelles modalités.

Travaux : Dans le cadre de la réfection de la RD 757, les travaux d'assainissement vont avoir lieu rue du général d'Orcet et rue des Percèdes. La commission d'appel d'offres a retenu l'offre de l'entreprise SADE pour un montant HT de 178 953,50€. Le conseil entérine cette décision.

Ecole/ALSH

Une convention est établie entre la commune et le FJEP afin de définir les modalités d'occupation du groupe scolaire par le FJEP pour la tenue de l'accueil de loisirs, hors période estivale.

Cimetière

Adoption du nouveau règlement du cimetière ainsi que des tarifs des caves-urnes.